

consolateur, ne manque de rien de tout cela ; il grandit, il devient bon, il sourit à la vie qui se faisait pour lui si sombre, si amère.

“ C'était un petit être souffreteux, malingre, chétif, sans force, sans initiative, petit être que la société trop cruelle ou trop indifférente laisse se mourir, enfant aux grands yeux bleus, chérubin sous des haillons que la charité a recueilli dans la rue, près de la borne glacée, sous le porche désert ; c'est maintenant un homme, un chrétien instruit, un cultivateur entendu, robuste, un ouvrier adroit et laborieux qu'elle rend à la société.

“ Oh ! qu'ils sont beaux, qu'ils sont admirables les prodiges de cette mère compatissante, de cette divine consolatrice que le bon Dieu envoie aux malheureux, aux déshérités. Ils sont beaux, ils sont admirables ; tout le monde le reconnaît, mais peu veulent se donner la peine de voir combien l'œuvre est pénible, combien la mission est dure et difficile.

“ J'ai assisté à la fondation de Notre-Dame des Treize-Pierres ; j'ai vu les pénibles et laborieux efforts de mes maîtres dévoués. Malgré les secours des âmes généreuses que Villefranche et le Rouergue comptent bien nombreuses, l'œuvre n'ayant point de ressources propres avait à lutter contre les plus sérieux obstacles et nous sentions tout ce qu'avait de précieux le morceau de pain que nos maîtres nous distribuaient avec une abnégation touchante.

“ Le local était insuffisant ; on multiplia les quêtes, les efforts ; on fit des réparations, des acquisitions, et aujourd'hui Notre-Dame voit prospérer sa petite colonie agricole.

“ En 1852, répondant aux vœux de Mgr l'évêque, un comité de Dames s'organisa ; ce comité forme une œuvre qui s'étend chaque jour dans les campagnes et les résultats obtenus en sont magnifiques et flatteurs.

“ Il était bon que les orphelins qui sont sortis de la maison fissent partie de l'Œuvre et concourussent de leur petite obole au soulagement et au bien-être de leurs jeunes frères.

“ Président de la congrégation des orphelins, j'ai été chargé par mes condisciples de rallier tous nos compagnons afin de coopérer à cette œuvre. La cotisation de 0 fr. 50 cent. a donné sur 315 orphelins 157 fr. 50 cent. Nous joignons cette faible somme, mesure de nos efforts, à cette adresse et nous nous engageons à la verser chaque année.

“ Et maintenant, les orphelins seront-ils seuls à secourir l'orphelin ? Non, ils ne seront pas seuls ; ils sont nombreux ceux qui l'aiment, ceux qui l'aident ; elles sont nombreuses ces dames, nouvelles sœurs de charité, âmes sensibles, délicates et généreusement trempées, qui savent adoucir la misère, tarir les larmes. Mais ne pourrait on être plus nombreux, la phalange des consolateurs ne pourrait elle pas être plus serrée ? Les besoins croissent, les ressources manquent et cependant les petits malheureux que la mort et la misère laissent seuls dans les mansardes ou